

Conseil de la Faculté des Sciences du 5 février 2013

Mesures liées aux économies pour le budget 2013 de l'Université Paris Sud.

Les membres du conseil de la Faculté des Sciences constatent que l'enveloppe ministérielle attribuée pour le budget 2013 n'a pas été abondée pour compenser le GVT non versé à la masse salariale de l'Université Paris SUD.

Ainsi, la Présidence a décidé de prendre des mesures d'urgence afin de combler cet écart pour que notre établissement ne soit pas déficitaire en fin d'exercice 2013.

Les pistes envisagées : réduction temporaire des effectifs contractuels, réduction des heures complémentaires, etc... ne régleront pas le problème de fond lié au non financement du GVT dans la masse salariale.

Cette situation, si elle persiste, risque à très court terme de ne plus nous permettre d'assurer pleinement nos missions de service public.

Les membres du conseil de la Faculté rappellent que le devoir de l'état est de verser la totalité de la masse salariale, GVT inclus. Ils interpellent le conseil d'administration de l'université afin que cette revendication soit relayée auprès des plus hautes instances.